



Confédération paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne
et la défense de ses travailleurs

Membre de la Coordination européenne Via Campesina et de la Via Campesina

Bagnolet, le 11 août 2022

Communiqué de presse

Préserver la production alimentaire aujourd'hui, réduire, prioriser et socialiser l'utilisation de l'eau demain

Sécheresse, Aridité, Chaleur: face à une situation climatique désormais plus structurelle que conjoncturelle, la Confédération Paysanne appelle les pouvoirs publics à prendre les décisions permettant de vivre avec la diminution inéluctable de la ressource en eau.

En urgence le Gouvernement doit mettre en place des mesures pour permettre le maintien de l'activité paysanne afin de continuer à fournir leur alimentation aux citoyen.nes :

- réserver l'utilisation de l'eau aux productions vivrières en priorisant l'abreuvement des animaux et l'irrigation des surfaces maraîchères, arboricoles et de petits fruits.
- déclencher une aide d'urgence dédiée aux paysan.ne.s afin de les aider à compenser les pertes actuelles et à venir liées à la situation climatique. Pour ce faire, la solidarité de l'État doit s'exprimer au travers de la mobilisation du fonds des calamités agricoles même pour les productions assurables, le système assurantiel n'étant en effet pas à même de couvrir les besoins des paysan.ne.s. Il en va de la préservation de l'activité agricole nationale.

Sur le moyen terme, la Confédération paysanne demande que le gouvernement interdise l'approvisionnement des méthaniseurs avec des fourrages ou de la paille qui doivent prioritairement nourrir les animaux et qu'il crée une aide au transport de fourrages pour soutenir les éleveurs et éleveuses en difficulté.

Enfin, il est essentiel de revoir la gouvernance de la ressource en eau de manière générale, les conflits autour de son utilisation émergeant dans de nombreux territoires. L'eau est un commun dont la gestion doit être menée démocratiquement, en prenant en compte la nécessité de la réserver à des activités prioritaires pour la pérennité de la vie humaine et de la biodiversité dans son ensemble. En ce sens, les politiques publiques agricoles doivent également être revues pour permettre de favoriser les pratiques agricoles les plus économes en eau, les autres secteurs d'activité devant mener de front la même réflexion.

Dans le nouveau paradigme climatique actuel, il est plus que jamais nécessaire de développer et protéger l'Agriculture Paysanne ainsi que socialiser l'usage de l'eau. Notre souveraineté alimentaire en dépend.

Contacts :

- Véronique Marchesseau, Secrétaire générale : 06 98 53 76 46
- Marie-Pierre Répécaud, Secrétaire nationale : 06 15 02 06 42
- Emmanuel Marie, Secrétaire national : 06 40 71 13 59
- Denis Perreau, Secrétaire national : 16 88 80 75 48